

Mesdames et Messieurs,
Nous vous faisons part des informations suivantes :

1) Concernant le loup

Plusieurs informations venant des surveillants permanents de la faune et des surveillants de la faune auxiliaires concernant des attaques de loups sur du gibier nous sont parvenues au cours de ces trois derniers mois :

En novembre 2016

1 sanglier aux abords de l'entreprise horlogère Vacheron Constantin, Commune du Chenit
1 faon de cerf à Pralex, Commune de Bassins

En janvier 2017

1 bichette de cerf entre l'Abbaye et les Bioux
1 chevreuil au Brassus, près du dépôt du service forestier Tribillet

En février 2017

1 faon de cerf aux abords de l'entreprise horlogère Vacheron Constantin, Commune du Chenit. Pour ce dernier cas, il est certain à quasiment 100 % qu'il y avait 2 loups et très probablement un 3ème sur cette proie.

Ces informations nous conduisent à confirmer la présence régulière de 2 loups depuis quelques mois, s'attaquant à du sanglier et du cerf principalement.

Lors de notre prochaine séance de coordination le 4 avril prochain, nous ferons un point de situation détaillé sur les attaques de loups sur du gibier. Afin d'anticiper, nous discuterons également des mesures particulières supplémentaires qu'il y aurait lieu de prendre pour protéger les troupeaux.

2) Concernant le lynx

Lors de notre séance du 8 novembre 2016, nous vous annonçons que le canton de Vaud, en partenariat avec l'OFEV et les cantons de Neuchâtel, Soleure, Berne, Argovie et Bâle campagne, allait participer à un programme de renforcement des populations de lynx dans les forêts de la réserve de biosphère du Palatinat (projet LIFE Luchs Pfälzerwald).

Plus tard, dans notre Information N° 8 - 2016 du 21 décembre 2016, nous vous transmettions quelques informations sur le programme vaudois.

A ce jour, aucun lynx n'a encore été capturé ni proie de lynx trouvée.

Samedi 11 février 2017, un groupe composé de 2 surveillants permanents de la faune et d'une vingtaine de chasseurs de la FSVD, a parcouru le terrain sur 12 secteurs et environ 100 km, à la recherche de proies de lynx. Les observateurs ont pu constater nombre d'indices de présence de lynx mais pas le lynx lui-même ni de proies.

Depuis le 16 février 2017, 4 cages de captures ont été mises en service par les surveillants permanents de la faune.

Le programme va se poursuivre, pour l'année 2017, jusqu'à la mi avril.

Recevez, Mesdames et Messieurs, nos meilleures salutations.

Najla Naceur
Cheffe de la section Stratégie et suivi
Direction générale de l'environnement (DGE)
Biodiversité et paysage
Ch. du Marquisat 1, CH - 1025 St-Sulpice
Tél: +41 021 557 86 45 - Fax: +41 021 557 86 50 - Mobile: +41 079 829 46 26
najla.naceur@vd.ch - www.vd.ch/dge